

Postes téléphoniques :

Infirmier (mardi, mercredi (1/2) et vendredi) :
312 ou ligne directe 02.51.94.
Principal : 301
Principal adjoint : 302
Directeur SEGPA : 304
CPE : 307 ou 02.51.94.57.25
Accueil : 9 ou 02.51.94.32.69

SITUATION D'URGENCE DANS UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

*Protéger la victime (ne pas la bouger sauf si danger immédiat)
Observer l'état de la victime*

IL Y A URGENCE VITALE

si la victime :

- s'étouffe
- saigne abondamment
- a perdu connaissance
- ne respire plus
- présente un malaise comme :
 - une gêne à la respiration
 - une douleur dans la poitrine
 - une paralysie
- s'est brûlé ou blessé gravement
- se plaint d'une douleur vive l'empêchant de se mobiliser

❶ - Appeler le **15** (samu)



suivre les instructions

❷ - Prévenir un membre de l'équipe de direction

IL N'Y A PAS URGENCE VITALE

- plaie nécessitant des soins médicaux
- traumatismes n'altérant pas la mobilité
- aucune perte de connaissance même brève

❶ - Prévenir un membre de l'équipe de direction et / ou l'infirmière

❷ - Prévenir la famille



Prise en charge possible



Oui



non



Appeler le **15** (samu)

DANS TOUS LES CAS

- Ne pas utiliser son véhicule
- Ne pas monter dans le véhicule sanitaire
- Remettre la fiche d'urgence et PAI + formulaire SEGPA accident du travail